

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2263

présenté par
M. Eliaou, rapporteur

ARTICLE 27

À l'alinéa 7, après le mot :

« administration »

insérer les mots :

« à des fins autologues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.